

La création du centre de santé

Page modifiée le mercredi 12 avril 2023 • Données Ville du Mans

Contexte



© Ville du Mans

Le Mans est confronté à un problème majeur de démographie médicale. Il est prévu un **nombre de professionnels de santé en baisse** dans les prochaines années. La situation serait plus marquée dans les quartiers prioritaires sud de la ville.

Cette situation qui, entre autres, prolonge les délais pour un rendez-vous et complique l'obtention d'un rendez-vous pour les nouveaux patients, peut **aboutir à un renoncement aux soins**.

Projet

La municipalité du Mans a décidé de créer un centre de santé avec du **personnel médical recruté et rémunéré par la collectivité**, en accord avec l'agence régionale de santé et en partenariat avec le centre hospitalier.

Objectif

Avec l'ouverture d'un centre de santé **au sein de l'agglomération**, la Ville du Mans poursuit deux objectifs.

- Maintenir une offre de soins de premier recours, à la fois de proximité et de qualité,
- proposer des consultations ouvertes à tous, sur rendez-vous, en médecine générale et en suivi gynécologique de prévention.

Maîtrise d'ouvrage

Le centre de santé est créé par la Ville du Mans.

Calendrier

Les travaux pour la création du centre de santé ont été menés en 2017 pour une ouverture en mai 2018.

Montant

Le coût global de l'opération s'élève à 228 707 €.

Partenariat

Avec la participation européenne pour un montant 91 482 €, la part restante pour la Ville du Mans est de 137 225 €.

91482 €

d'aide européenne

C'est la subvention accordée par le Feder pour la création du centre de santé au Mans.



UNION EUROPÉENNE



**RÉGION
PAYS
DE
LA LOIRE**

**CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**